

« Sportculture 2020 » vecteur d'ambitions citoyennes



75 années d'ambitions pour un même accès à l'éducation

1944

Le Conseil national de la résistance

Réuni clandestinement pour la première fois dans un appartement parisien, sous la présidence de Jean Moulin représentant du Général de Gaulle dans la France occupée, le « Conseil national de la résistance » se projette vers l'avenir des citoyens et particulièrement vers celui des générations montantes.

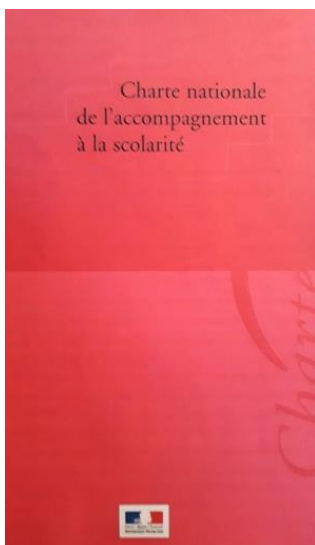
Il définit ainsi un programme prévisionnel pour la libération qui comporte un certain nombre de préconisations dont : « *La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires* ».

2001

La Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

Sous le gouvernement de Lionel Jospin, plusieurs ministres, dont celui de l'Éducation nationale - Jack Lang et celle de la Jeunesse et des Sports - Marie-Georges Buffet, signent en 2001 une charte nationale de l'accompagnement éducatif qui affiche la volonté de « *favoriser la constitution de réseaux locaux de solidarité (mobilisant notamment le tissu associatif) en faveur de la réussite scolaire, en liaison avec les enseignants et les familles* ».

Une charte qui prône des actions d'accompagnement visant à « *compenser les inégalités qui subsistent dans l'accès à la culture et au savoir et qui se creusent pendant les temps où les enfants et les jeunes ne sont pris en charge ni par l'École ni par les familles* ».



Une charte qui affirme que « *la démarche d'accompagnement à la scolarité commence par un recensement de l'ensemble des possibilités offertes par le proche environnement : les centres sociaux, s'ils ne sont pas à l'origine de l'action, les locaux disponibles, les centres de documentation, les bibliothèques, les centres culturels, les transports, notamment en milieu rural, etc., mais aussi les possibilités de collaboration de personnes extérieures capables d'apporter à l'action envisagée un appui ponctuel ou régulier* ».

Une charte qui conseille, dans les relations avec l'école de rechercher particulièrement « *la continuité de l'acte éducatif et la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement, ce qui suppose que les accompagnateurs scolaires conçoivent leur travail en liaison avec les enseignants* ».

2012

Le colloque « Sport - Culture, une ambition éducative et citoyenne »

Avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, sous le haut patronage du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, la salle Clemenceau du Sénat accueille en 2012 le colloque « Sport-Culture, une ambition éducative et citoyenne » * dont les conclusions suggèrent la création d'une association mettant en valeur la mise en synergie du sport et de la culture dans un accompagnement éducatif.



Nommée « *Sportculture 2020* », cette association met en valeur les belles actions réalisées depuis et formalise quelques-uns des objectifs que les collectivités territoriales doivent avoir l'ambition d'atteindre.

Cf. Le « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives » validé par plusieurs centaines de professionnels de l'éducation, du sport, de la culture, de l'aménagement, de la santé, ... est accessible en page d'ouverture du site : <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>.

Si vous ne l'avez déjà fait, vous avez encore la possibilité de le valider

2019

C'est à nous, sympathisants de cette mise en synergie du sport et de la culture dans un accompagnement éducatif pour tous, de créer les conditions permettant la construction de l'« art de vie » que les générations montantes ambitionnent.

* Actes du colloque, accessibles sur le site : <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> en dernière partie du portail : « Interventions ».

Un même « art de vie » pour tous les enfants

Dans un article du 15 mai dernier, le quotidien des élus locaux « Maire Info » dénonce des situations très contrastées selon les territoires en termes de « qualité de vie des enfants ». Ce quotidien rapporte une étude de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) qui montre de quelle manière les 14 millions d'enfants français sont impactés par les inégalités économiques et les différences d'accès aux services et aux équipements, selon le territoire qu'ils habitent.

Il est ainsi précisé que « *les différentes dimensions ne se combinent pas de façon univoque, certains groupes présentant des caractéristiques socio-économiques favorables associées à une faible accessibilité aux équipements, tandis que pour d'autres c'est l'inverse. D'autres encore offrent un portrait plus homogène* ».

L'« art de vie » vécu par deux enfants, le 5 mars 2032

« La ville de l'art de vie des enfants » tel est le titre du petit essai présenté dans la Lettre « Sportculture 2020 » du mois dernier dont l'avant-propos d'Edgar Morin est : « *Une charmante anticipation fraternelle où les enfants peuvent élaborer leur art de vie* » et que le conseiller départemental de l'Hérault Michaël Delafosse présente, dans la postface, comme le « *laboratoire d'un nouvel art de vie apaisé, tolérant et écologique* ».



Un apologue qui a été conçu comme une valorisation de la démarche de mise en synergie du sport et de la culture dans l'accompagnement éducatif des enfants.

Un apologue d'un coût de 1 € qui est disponible dans les librairies « Sauramps » et qui peut être commandé sur le site <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> via son portail « Ouvrages ».

Vous pouvez retrouver la répartition géographique des 20 ambassadrices et ambassadeurs « Sportculture 2020 » en vous rendant sur <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « A Propos ». Vous aurez ainsi également accès aux « Lettres mensuelles » éditées depuis février 2013.

En allant sur [SPORTMAG](http://SPORTMAG.fr) vous accédez au site qui vous permet de découvrir le dernier numéro du magazine, via un clic sur sa couverture.

Le magazine SPORTMAG version numérique est également en accès libre via le Facebook SPORTMAG.fr et sur le compte twitter SPORTMAGFR